

# Créer et animer des espaces de partage de retours d'expériences entre les différents acteurs sur les territoires (communauté ERC, réseau des centres de ressources, gestionnaires d'aires protégées)

## Enjeux



CONSERVATION



AMÉNAGEMENT



RESSOURCES



MOBILISATION



ACCOMPAGNEMENT



CONNAISSANCE



ACTION PUBLIQUE

## ORIENTATION

Des territoires engagés mobilisant les Solutions fondées sur la Nature pour leur aménagement

## OBJECTIF

Renforcer les réseaux d'acteurs pour une intégration des enjeux de biodiversité dans la gestion des territoires

## PROBLÉMATIQUES

Afin de monter en compétence, partager et transposer sur les territoires les bonnes pratiques et initiatives innovantes, il est nécessaire de mettre en réseau les structures techniques spécialistes d'un champ d'intervention (urbanisme, aménagement, littoral, zones humides...). De même, à l'échelle d'un territoire, afin de mutualiser les moyens, co-construire les projets ou simplement éviter les écueils ou conflits sur certains projets, les différentes parties prenantes d'un territoire ont besoin de renforcer leurs relations. Parfois même, il est nécessaire de les instaurer. Les réunions de concertation territoriales de la SRB ont fait remonter un réel besoin de lien, en particulier sur certains socio-écosystèmes (montagne, interface terre/mer).

L'objectif est ici de permettre le développement de réseaux techniques porteurs de solutions pour les territoires, ainsi qu'une (re)connaissance mutuelle des rôles de chaque acteur/usager d'un territoire (ou socio-écosystème) dans la préservation de la biodiversité tout en valorisant les savoir-faire locaux.

## DESCRIPTION

### 1. Créer des réseaux d'acteurs sur des problématiques, thématiques ou spécificités territoriales (socio-écosystèmes)

- En fonction des besoins exprimés par les acteurs techniques et les territoires en matière de connaissances techniques, de méthodes et outils, définir les thématiques de travail (ERC, EEE, Paysage, Aires Protégées...) ou territoires de mise en réseau (socio-écosystèmes par ex.), repérer les compétences à mobiliser et cartographier les acteurs impliqués avec l'aide de l'Agence Régionale de la Biodiversité. Les PNR / PNM et aires protégées sont des référents techniques qui pourront être mobilisés dans les réseaux.
- Pour chaque réseau, développer une culture commune dans un objectif de mobilisation des acteurs.
- Définir collectivement les différents champs de travail et partage (bonnes pratiques, intervention collective...) de l'instance.
- Construire le réseau de partage dans un objectif de mise en application et transfert des méthodes et outils mutualisés, notamment pour une gestion concertée des espaces avec les acteurs socio-professionnels.

### 2. Animer ces espaces d'échanges et de coopération

S'appuyer sur des structures régionales comme l'Agence Régionale de la Biodiversité, le CEN, le Forum des marais atlantiques..., pour animer les réseaux mis en place à l'échelle néo-aquitaine, ainsi que sur des structures départementales ou locales pour les réseaux territoriaux (PNR, CAUE, CPIE, ...). Il s'agira de :

- Organiser des événements réguliers du réseau (plusieurs formats possibles) :
  - Conférence (experts), table ronde (confrontations/échanges), rallye "Biodiversité/Sciences participatives".

## Créer et animer des espaces de partage de retours d'expériences entre les différents acteurs sur les territoires (communauté ERC, réseau des centres de ressources, gestionnaires d'aires protégées)

- Programme de sorties nature, par exemple "Par la jumelle de...", avec un chasseur, un pêcheur, un sportif, un forestier, un éleveur, un randonneur (tous les acteurs et usagers).
- Temps de coopération inter-territoires (multi-jumelage).
- Définir un thème annuel d'échange (ex : la biodiversité est-elle compatible avec les multiples usages de la montagne?).

### 3. Focus sur les socio-écosystèmes Terre-Mer et Montagne, en intégrant le changement climatique

#### 3.1. Renforcer le lien Terre-Mer

- Décliner l'espace d'échanges à l'échelle des différents bassins versants, qui pourra avoir plusieurs champs d'action : eau douce et salée, amont et aval, eau superficielle et souterraine, gestion du trait de côte dans un contexte de changement climatique. Une articulation avec les instances en place sera nécessaire : Conseil maritime de façade Sud-Atlantique, comités de bassins, ...
- Valoriser la prise en compte du lien Terre-Mer via un outil financier (AMI, Appels à projets).

#### 3.2. Renforcer le lien entre les différents acteurs et usagers de la montagne

- Favoriser le dialogue entre Pays Basque, Béarn et les territoires de montagne voisins (régionaux ou transfrontaliers) (cf. fiche E41).
- Travailler sur les socio-écosystèmes pastoraux sur le massif du Limousin (maintien des prairies et de l'élevage).

## VU EN NOUVELLE-AQUITAINE

- La Communauté régionale ERC (Eviter-Réduire-Compenser) réunit des acteurs de l'aménagement, du foncier et de l'environnement (acteurs publics et privés : experts, associations, collectivités, service de l'Etat,...) dont la feuille de route est en cours d'élaboration. Via le partage d'actualités et de retours d'expériences, elle a notamment pour objectifs principaux la maximisation de l'étape d'évitement, la structuration d'une offre de compensation dans une trame cohérente ou encore l'appui aux politiques publiques en Nouvelle-Aquitaine.

## RÉSULTATS ATTENDUS, ÉCHÉANCES, INDICATEURS

- (Ind.) Mise en place de réseaux techniques régionaux et de communautés de partage territorial (interface Terre-Mer, montagne,...)
- Organisation d'événements et de réunions dans ce cadre
- Amélioration des liens entre les parties prenantes, impulsion de nouvelles actions, capitalisation d'expériences réussies, ...

## ACTEURS CONCERNÉS

- **Pilote en charge du suivi global de l'action** : ARB
- **Porteurs de projets « types »** : FMA, GIP Littoral, Départements, Collectivités locales, Parcs naturels, Acteurs publics territoriaux, de la protection de la nature (notamment gestionnaires des Aires Protégées), de l'eau, des milieux aquatiques et humides, de la connaissance, de la recherche et socio-économiques
- **Partenaires techniques** : Départements, Collectivités locales, Société civile, Acteurs de la protection de la nature, de l'eau, des milieux aquatiques et humides, de la connaissance, de l'enseignement et EEDD, de la recherche et socioéconomiques, DREAL
- **Partenaires financiers potentiels** : Collectivités locales, Chambres consulaires, Départements, Région, Etat, Agences de l'eau

## Créer et animer des espaces de partage de retours d'expériences entre les différents acteurs sur les territoires (communauté ERC, réseau des centres de ressources, gestionnaires d'aires protégées)

### DISPOSITIFS TECHNIQUES ET FINANCIERS

- Europe : FEDER 2021-2027, FEAMPA (Fond européen aux affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture)
- Agence de l'eau Loire-Bretagne : Accompagner techniquement et animer le réseaux d'acteurs (11<sup>ème</sup> programme pluriannuel 2019-2024)
- Coordination technique sur le financement (Europe, Etat, Région, Département, EPCI, Fondations et mécènes)

### LIEN AVEC LA SNB ET D'AUTRES STRATÉGIES RÉGIONALES

- **SNB 3** : Axe 3. Une société sensibilisée, formée et mobilisée (mesure 8.1)
- **DSF** : Thème 10. Recherche et connaissance (action 12-R-CO-A01)
- **PRFB** : Axe 4. Partager les enjeux de politique forestière dans les territoires (fiche 37)
- **PSN PAC** : OS-D, OS-F, OS-T
- **PSR NA PAC** : Protéger les zones humides de marais
- **SDAGE AG** : Orientation A. Créer les conditions de gouvernance favorables à l'atteinte des objectifs [...]
- **SDAGE LB** : Orientation 10 h. Contribuer à la protection des écosystèmes littoraux
- **SNAP** : Objectif 2. Accompagner la mise en œuvre d'une gestion efficace et adaptée du réseau d'aires protégées (mesure 6)
- **SRE** : Orientation 4. Développer et partager la connaissance (AO 3)

### ÉVALUATION DE L'IMPACT POSITIF DE L'ACTION :

One Health



Adaptation au  
changement  
climatique



Attractivité  
& économie

